Annuler la dette publique : qu'est-ce qui se cache derrière ce débat ?

Jean-Marie Harribey

***Blog Alternatives économiques,* 10 octobre 2026**

https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2026/10/10/annuler-la-dette-publique-qu-est-ce-qui-se-cache-derriere-ce-debat

Longtemps, les économistes de gauche arguaient qu'il ne fallait pas délégitimer la dette publique nécessaire aux États désireux de financer leurs projets. Et cela tant que le taux d'intérêt restait inférieur à celui de la croissance économique. Mais ce temps est révolu, la croissance est quasi-nulle et les taux d'intérêt s'envolent ; il convient donc de se détacher de ces idées bien ancrées. Heureusement, le débat vient d'être relancé par deux initiatives : l'une prise par Nicolas Dufrêne, directeur de l'Institut Rousseau, égrenant les multiples faux arguments contre cette annulation[1] ; l'autre par une cinquantaine d'économistes prônant de « mettre la dette au frigo » de la banque centrale[2]. Quel est l'enjeu, alors que la dette publique des administrations françaises dépasse 3 500 milliards d'euros (soit l'équivalent de 117 % du PIB[3]) dont 18 % sont détenus par la Banque de France dans le cadre du Système européen de banques centrales, que les intérêts versés étaient de plus de 60 milliards en 2025 et sont voués à augmenter avec la hausse des taux, ceux-ci dépassant actuellement 4,5 % et s'approchent de 5 % pour des emprunts à dix ans ?

Dissipons un malentendu : annuler les titres de dette détenus par la banque centrale ne lèserait aucun des agents privés (banques et autres institutions financières) puisque ceux-ci sont déjà rentrés dans leurs fonds en les vendant à la banque centrale, après les avoir eux-mêmes achetés à l'État. Et la monnaie émise en contrepartie de ces titres circule toujours dans l'économie. On verra ce qu'il faudrait en faire.

Ceux qui, il y a 25 ans, vilipendaient la modeste taxe Tobin contre la spéculation financière parce qu'elle aurait empêché les marchés financiers de discipliner les États sont les mêmes qui, aujourd'hui, entendent perpétuer cette contrainte sur les politiques publiques. Donc, d'un côté, ils hurlent à la mort contre la dette publique pour effaroucher les citoyens ; de l'autre, ils la souhaitent abondante pour garder la main et aussi toucher la rente.

Les banques centrales sont à contretemps de l'histoire. Elles sont toutes en train d'alléger leur bilan, c'est-à-dire de ne pas renouveler les titres arrivant à échéance, ou à arrêter leurs achats, voire à remettre en circulation sur les marchés les titres pas encore arrivés à échéance. Au lieu de stabiliser les marchés, l'une des missions des banques centrales, c'est l'inverse qui se produit, d'autant qu'elles sont entrées depuis plus de deux ans dans un cycle de hausse de leurs taux directeurs, au nom de la lutte contre une inflation qui n'a pas une origine monétaire, mais bien réelle : guerres, raréfaction des ressources et explosion des investissements liés à la révolution numérique, toutes causes reliées à la crise systémique du capitalisme et à sa fuite en avant.

L'annulation de la dette publique détenue par la Banque centrale européenne ne mettrait pas celle-ci en difficulté parce que son compte de résultat enregistrerait l'extinction de cette créance et son bilan une perte de fonds propres libellés dans sa propre monnaie, sans autre conséquence qu'une modification d'écriture comptable. Ou bien si on transformait ces créances en titres perpétuels à taux zéro, cela mettrait en évidence l'outrance qui a consisté à très bien rémunérer les banques ordinaires pour leurs réserves obligatoires[4].

---

[1] https://lc.cx/RcUoin

[2] https://lc.cx/HcGTyK

[3] Je souligne « l'équivalent » car la dette publique ne fait pas partie du PIB.

[4] Pendant la crise du Covid, jusqu'en 2022, les banques ordinaires avaient emprunté à la banque centrale à taux nul, voire négatif, et ces liquidités leur avaient rapporté plusieurs points d'intérêt. N. Dufrêne estime ainsi ce coût « de l'ordre de 125 milliards d'euros par an à l'Eurosystème au plus fort du cycle – soit une subvention directe aux banques. »

C'est toute la différence d'une banque centrale avec une banque ordinaire : une banque centrale peut créer de la monnaie sans obéir à un impératif de rendement et, inversement, elle peut continuer ses missions sans craindre un désavantage financier.

Prétendre d'autre part qu'une telle annulation priverait l'État des dividendes qu'il reçoit de la banque centrale oublie que ceux-ci sont justement alimentés par les intérêts versés par l'État, et pour des montants supérieurs. Sans parler du fait que la banque centrale et l'État sont deux entités juridiques différentes et qu'on ne peut donc agglomérer (consolider disent les comptables) leurs bilans. Arguer qu'annuler une partie de la dette publique ne supprimerait pas les déficits à venir est exact, mais la mesure prend son sens si une réforme fiscale de grande envergure mettait fin à l'amoindrissement des recettes dont se réjouissent ceux qui échappent à l'impôt sur le revenu et la fortune.

Enfin, l'enjeu essentiel concerne l'utilisation de la monnaie contrepartie de toutes les créances émises dans l'économie, et par conséquent concerne toute la politique monétaire. Si la banque centrale irrigue en monnaie l'ensemble du système bancaire pour que celui-ci encourage la dynamique capitaliste et son productivisme dévastateur de la planète et réchauffeur du climat, on peut toujours continuer à se lamenter en vain contre les typhons, les inondations, la sécheresse, les canicules et les incendies. Mais si on veut résolument enclencher une transition sociale et écologique véritable, alors il faut urgemment instaurer un pôle public bancaire et créer un circuit de financement de l'économie autre que celui des marchés financiers. Le but est de flécher l'émission de monnaie, donc le crédit, vers les investissements soutenables à long terme, en termes de modèles productifs industriels, agricoles, énergétiques ou de réponses aux besoins de recherche, d'éducation, de santé, de transports, d'habitat. À propos d'habitat, a-t-on remarqué qu'après les catastrophes, genre incendies en Gironde, les compagnies d'assurances disent qu'elles ne sont pas en mesure d'… assurer ?[5] C'est bien la preuve que les marchés financiers ne servent à rien, sauf l'accumulation du capital. Et a-t-on réfléchi au fait que si le réchauffement du climat nous empêche de produire, aucune dette ne pourra être honoré ?

La question de la dette publique permet ainsi de reposer les termes du débat : il faut libérer l'émission de monnaie de la mainmise des marchés financiers et de leurs impératifs rentiers. L'interdiction drastique de financement direct des investissements publics par la BCE sautera un jour ou l'autre. Il en va d'une véritable transition transformation de la société parce qu'il faudra accompagner monétairement une politique budgétaire dans cette direction, qui elle-même nécessitera une réforme fiscale de fond en comble[6]. Les difficultés de financements publics renvoient toujours aux clivages de classes et donc aux inégalités entre ceux qui peuvent épargner et ceux qui ne peuvent que payer des impôts[7].

Que la relance du débat sur la dette publique soit l'occasion de s'interroger sur l'architecture institutionnelle de l'Union européenne, ses finalités et sa gouvernance, et, au-delà, sur la transformation des rapports sociaux, n'est pas le moindre de ses avantages.

---

[5] Voir entre autres Tiffen Clinkemaillié, « Les canicules et mégafeux de l'été mettent en lumière les limites de l'assurance », *Les Échos*, 27 août 2026.

[6] Raphaël Pradeau, *Taxer les riches ! Éloge de la progressivité de l'impôt*, Illustrations de Fred Sochard, Les Liens qui libèrent, 2026. Compte rendu dans *Lignes d'Attac*, n° 146, juillet 2026, https://urls.fr/sz6gc3.

[7] On lira la tribune de Phillipe Aghion & al. « Budget : pour un plan "succession-souveraineté" », *Les Échos*, 1er septembre 2026, où les auteurs proposent de remplacer l'impôt des riches par des donations dans des fondations : « une contribution volontaire, non directement fiscale, ouverte à tous les Français pour financer les dépenses d'avenir. »